

Manifeste des Médecins Solidaires(MMS)

Exposé des motifs (7 août 2012)

Après 32 ans d'existence du secteur 2, dit à « honoraires médicaux libres » nous pouvons en faire un bilan largement partagé par une majorité de citoyens de France ; ces dépassements d'honoraires atteignent un niveau inacceptable quantitativement : sur l'année 2010, ils ont représentés 2,5 milliards d'euros (12% de l'ensemble des honoraires médicaux), avec multiplication de situations où les pratiques déraisonnables deviennent caricaturales.

Ils représentent actuellement un **des plus notables facteurs de renoncement aux soins** pour raison financière qui frappe durablement ou transitoirement 29% de nos concitoyens (cf les données chiffrées de 2010, en augmentation de 14% par rapport à 2009).

Ils ne sont pas autorégulés par la profession médicale, individuellement ou collectivement : les structures de représentation des médecins, associatives, syndicales ou ordinales, n'ont pas d'influence sur la montée en puissance du phénomène. Plus particulièrement chargé de l'écriture et de l'application de la déontologie, l'ordre des médecins s'est avéré totalement inopérant pour faire respecter « le tact et la mesure »...qu'il n'a jamais défini précisément !

Le projet « arlésien » (discuté depuis 2004) de **secteur optionnel**, qui apparaît plus imminent, contient à long terme le grave **danger de généralisation** des dépassements des honoraires, pour l'ensemble des médecins.

En terme de « civilisation de haut niveau » cher à certains, où nous situons entre autres le **respect de « nos anciens » et de nos grands malades** » comme incontournable, nous voyons trop souvent au quotidien ces derniers taxés dans leur parcours de soins par les moins scrupuleux de nos confrères qui agissent en toute légalité. L'auto-régulation individuelle de leurs revenus risque à terme de mettre à mal toute défense collective des pratiques et des statuts de la profession médicale.

Dans ce contexte de 2012 où l'alternance politique s'est fixée de s'attaquer enfin à ce dossier, un **objectif** et un **échancier** nous ont été proposés à la fin juillet :

- lutte contre les dépassements abusifs,
- démarrage fin août des négociations entre la sécurité sociale, les complémentaires santé et les syndicats médicaux pour résultat mi-octobre, sous l'œil gouvernemental qui interviendra en l'absence de solution négociée.

Nous craignons que cette **frilosité gouvernementale**, qui définit déjà avant les concertations un compromis insatisfaisant, laisse perdurer un système qui déconstruit notre système de santé solidaire et s'oppose à l'accès aux soins pour tous.

Suite à la mobilisation girondine de février dernier, à l'occasion d'affaires locales, nous avons réuni rapidement la centaine de signatures que visait le « manifeste des médecins solidaires » (cf texte joint). Cette démarche, pilotée par l'association « La Santé Un Droit Pour Tous », a eu un large écho depuis.

Nous venons vous faire part ce jour de **l'élargissement de notre action au plan national**.

Nous souhaitons ainsi **prendre toute notre place dans le débat**, en complément de toutes les initiatives sociales et politiques actuelles et à venir.

Nous appelons donc l'ensemble des médecins de France à nous rejoindre. Nous allons les solliciter soit directement soit par nos contacts militants de la santé solidaire ou par média interposé.

Nous nous fixons de réunir un nombre conséquent de signatures qui ne pourra qu'être entendu et pris en compte... !

Docteur Bernard COADOU 0614555478 bercoadou@wanadoo.fr

Professeur Jean-Claude FAVAREL-GARRIGUES 0680020341 jcfavarel@aol.com

(Militants de l'association « La Santé Un Droit Pour Tous »)